DIAL 2523

HAITI - De quelle solidarité le peuple haïtien a-t-il besoin ?

Commission nationale Justice et paix

mardi 1er janvier 2002, mis en ligne par Dial

Beaucoup de Haïtiens se plaignent eux-mêmes de ne plus comprendre grand'chose à la situation de leur pays. C'est la raison pour laquelle un groupe de réflexion de la Commission nationale Justice et paix propose les réflexions suivantes, qui ont aussi, de toute évidence, un intérêt pour ceux qui, vivant à l'extérieur de cette île des Caraïbes, cherchent également à comprendre la situation de ce pays .Texte en provenance du Groupe de recherche et de réflexion de la Commission nationale Justice et paix*, Port-au-Prince, octobre 2001.*

À la fin du mois de septembre, le Groupe de recherche et de réflexion (GRR) de la Commission nationale Justice et paix (Jilap) a tenu sa quatrième rencontre. Une question difficile a été discutée par le GRR. Quelle est l'aide, le concours à apporter à Haïti ? Beaucoup d'Haïtiens et ami(e)s du pays nous posent la question.

Pourquoi cette question ? Ce n'est un secret pour personne, le peuple haïtien se trouve à un carrefour difficile. Turbulence politique. Il n'a plus de voix pour crier, tellement les problèmes et la misère l'affaiblissent.

Mais un élément nouveau s'ajoute à cet état de fait : plusieurs personnes, dans le pays et à l'extérieur, disent ne plus rien comprendre à ce qui se passe. Il y en a qui se découragent ou qui se disent fatigués avec le pays. L'argent, les efforts et énergies déployées n'empêchent pas le pays de s'enfoncer d'avantage. Mais d'autres veulent comprendre et veulent continuer à faire des efforts. Ce groupe est restreint. Il continue à demander : quoi faire ?

Le GRR de Jilap pense qu'il est important d'apporter sa contribution pour ouvrir une route d'action conséquente. Le groupe exprime ce qu'il considère comme une réelle solidarité et quelles sont les lignes d'action à envisager.

Pour finir, le GRR insiste sur l'importance que la réflexion revêt pour les commissions Jilap à tous les niveaux.

Quelle solidarité à l'égard du peuple haïtien ?

Parler de solidarité, c'est se demander ce qu'on peut faire dans une situation qui est en train d'en finir avec la vie et la dignité des gens. La question est valable partout. Elle s'inscrit dans une perspective éthique : je me pose la question de ce que je peux faire pour contribuer à ce que la vie fleurisse et soit protégée. La solidarité concerne également les efforts et les problèmes endurés quotidiennement par un peuple ou un groupe de personnes pour construire la paix et la justice, ou pour établir la convivialité.

Toute action de solidarité doit répondre au minimum à 3 questions, ou poursuivre 3 objectifs :

• Comment nous tous, et surtout les pauvres, seront-ils en mesure de se développer et jouir de bonnes conditions de travail et de vie ?

• Quoi faire pour mieux partager les richesses disponibles ? C'est la seule façon pour développer des relations harmonieuses et respectueuses entre les gens.

• Comment améliorer la capacité organisationnelle des pauvres de sorte qu'ils puissent eux-mêmes lutter pour plus de justice économique et sociale, pour qu'ils deviennent des acteurs dans le processus de démocratisation de la société ?

Ainsi, la solidarité ne peut être un acte isolé, mais elle est un processus qui embrasse ce qui est à faire aujourd'hui et ce qui peut être fait demain. Mais de toute façon, l'action de solidarité va concerner l'une de ces trois dimensions : le politique, l'économique ou le social. En ce concerne Haïti, quelle est l'orientation à donner à ces trois dimensions ?

Les grandes lignes d'action à encourager dans la solidarité avec Haïti

Au plan politique : une bonne lecture de la réalité politique est nécessaire. Il faut aller à la racine de ces bouleversements politiques qui continuent à agiter le pays. Il ne faut pas la séparer de la crise économique et sociale. Il faut surtout considérer ceux/celles qui en sont les victimes : les paysans, les femmes, les jeunes, les enfants, les travailleurs… Leur vie est menacée quand l'avenir du pays est troublé. Les actions de solidarité doivent encourager de nouvelles pratiques politiques (une autre façon de faire de la politique). Les citoyens doivent retrouver leur capacité politique pour agir.

Les actions de solidarité doivent permettre aux diverses formes de vie sociale et organisationnelle (la vie associative comme les mouvements syndicaux, des femmes, des jeunes, des paysans…) de se renforcer. Ils doivent devenir les acteurs sociaux qui se partagent un véritable projet politique, économique et social. Ils doivent développer leur sens des responsabilités et leur capacité pour participer dans les choix politiques.

Le problème est que le mouvement associatif en Haïti se trouve en crise depuis 1991. Il faudra des efforts conséquents pour sortir de cette crise.

Les actions de solidarité doivent considérer également le problème de l'État. La grande difficulté concerne aujourd'hui le problème de l'institutionnalité démocratique et de la participation. Quelle est la solution ? Comment faire pression sur le gouvernement pour qu'il prenne sa responsabilité et qu'il garantisse les droits des personnes ? Ceux qui veulent y contribuer doivent aider à développer ou à renforcer la capacité des secteurs sociaux qui sont les plus représentatifs, afin d'influencer les décisions politiques.

Au plan économique : les actions de solidarité doivent soutenir de façon particulière l'économie populaire c'est-à-dire les stratégies qui cherchent à améliorer la production, le commerce et toute nouvelle initiative de nature à améliorer les conditions de vie en milieu rural et dans les quartiers populaires. Il faut surtout soutenir les initiatives de base qui sont sources d'espérance pour la vie de demain. Les initiatives doivent faire preuve de créativité et de transparence. Elles doivent permettre l'accès pour tous aux ressources disponibles : le crédit, la technologie, l'éducation/formation…

Les actions de solidarité ne peuvent pas ignorer le rôle et la responsabilité de l'État. Il faut combattre l'idée et les pratiques qui laissent croire que l'Ètat ne peut ou ne doit rien faire.

Au plan social : les actions de solidarité doivent permettre aux initiatives de base de former un large réseau se partageant : expérience de travail, production, commerce, échange de technologie, etc.

Telles sont donc les grandes lignes d'action que nous pouvons proposer pour tout effort de solidarité à l'égard d'Haïti. Encore que des mécanismes concrets restent à envisager.

Mécanismes concrets pour soutenir les actions de solidarité

Ces mécanismes ont une double dimension globale et spécifique.

Les mécanismes globaux

Nos ami(e)s d'Haïti doivent comprendre l'urgence pour regarder et réévaluer une nouvelle fois la réalité haïtienne. C'est sur cette base qu'ils peuvent approcher et exercer des pressions sur (ou développer le plaidoyer) envers leurs propres gouvernements. Cette nouvelle analyse doit les éclairer sur la question : solidarité avec qui, en faveur de qui ?

Nos ami(e)s doivent avoir le courage d'évaluer ou de réévaluer leurs relations avec les partenaires haïtiens. Plusieurs d'entre eux portent de lourdes responsabilités dans la crise actuelle. Les actions devraient permettre de mieux accompagner les populations locales afin qu'elles redeviennent acteurs sur le plan politique. Les institutions qui ont accompagné le peuple dans les années 1980-90 sont en crise. Parfois elles craignent de se poser la question afin de ne pas disparaître.

D'autre part, de nouvelles institutions croissent comme des champignons. Beaucoup d'entre elles viennent plutôt aggraver les problèmes et les difficultés du pays.

Nos ami(e)s devraient encourager et participer dans une campagne nationale contre la misère et contre l'impunité. Dans le cadre de ces campagnes, nous devrions encourager une série d'actions concrètes tenant à la mobilisation socio-politique.

Les mécanismes spécifiques

Aujourd'hui il faut reconstruire un reseau d'information fiable et efficace sur Haïti. Certains secteurs diffusent trop de mensonges et de confusion sur Haïti, d'après leurs propres intérets. De bons canaux d'échange et d'information sont des urgences.

Autre urgence qui constitue un défi : la reconstruction du mouvement démocratique et populaire. Sans lui, le vrai changement n'est pas possible. La question reste ouverte : sur quelle base faire cette reconstruction ? Quel secteur pourrait être le moteur pour cette reconstruction ? Selon quel plan ou agenda ?

Voici les grandes idées que le GRR a voulu partager sur la question. Le peuple haïtien se trouve dans un chemin étroit. De quelle solidarité a-t-il besoin ? Le groupe est conscient qu'il s'agit d'une question difficile. Le débat ne vient que de s'ouvrir. Il faut en finir de se plaindre ou bien de regarder sur les autres. Le groupe apprécierait que les commissions Justice et Paix participent plus activement au débat.

– Dial – Diffusion d'information sur l'Amérique latine – D 2523.
– Langue originale : Créole.
– Traduction diffusée par le Groupe de recherche et de réflexion de la Commission nationale Justice et paix, Port-au-Prince, octobre 2001.

En cas de reproduction, mentionner la source francaise (Dial - http://enligne.dial-infos.org) et l'adresse internet de l'article.